



Indice de référence des loyers

Par **anlah**, le **16/12/2008** à **19:56**

Bonsoir,

Mon propriétaire m'a donné l'an passé un indice pour l'augmentation des loyers de 108,36 pour le 2ème trimestre 2007.

Aujourd'hui il calcule l'augmentation de mon loyer pour 2009 à partir de cet indice (108,36). Or j'ai lu que la méthode de calcul de cet indice avait changé le 10 février 2008 et que l'indice pour le 2ème trimestre 2007 avec cette nouvelle méthode est de 113,37.

Avec quelle valeur doit-il calculer l'augmentation 108,36 ou 113,37 ?

Merci pour votre réponse